

BE-A0523_716060_807086_FRE

Inventaire des minutes du notaire Alfred
Caruyvels à Braives, 1884-1912



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Compétences et activités.....	5
Archives.....	5
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
Sélections et éliminations.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
I. Minutes.....	7
1 - 80 Minutes. 22 août 1884 - 29 mai 1912.....	7

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:
Notaire Cartuyvels Alfred (Braives)

Période:
1884-1912

Numéro du bloc d'archives:
BE-A0523.6245

Etendue:

- Etendue inventoriée: 5.85 m
- Dernière cote d'inventaire: 80.00

Dépôt d'archives:
Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les documents sont consultables aux horaires, tarifs et règlements en vigueur aux Archives de l'État à Liège (pour plus d'informations, consultez notre site web <http://arch.arch.be>).

Selon l'article 62 de la loi sur la fonction notariale du 25 ventôse an XI. Les actes notariaux de plus de 100 ans sont librement communicables.

Les actes notariaux de moins de 100 ans sont librement communicables au notaire déposant, son ayant cause ou un membre du personnel mandaté par l'étude notariale.

Toute autre personne peut consulter un acte notarial de moins de 100 ans sur présentation d'une déclaration écrite d'un notaire (qui ne doit pas nécessairement être l'ancien détenteur des minutes ou son successeur) dans laquelle celui-ci attestera que le demandeur est une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit pour l'acte dont l'autorisation est donnée.

Si le demandeur est un géomètre, l'autorisation écrite d'un notaire peut être remplacée par un mandat écrit sous la forme d'une lettre de mission, à condition que celle-ci émane d'une personne intéressée en nom direct.

Attention : seul(s) l(es) acte(s) énuméré(s) dans l'autorisation peu(ven)t être communiqués.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les documents peuvent être reproduits selon les tarifs ¹et règlements appliqués par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

1 Voir arrêté ministériel du 25 mai 2018 fixant les tarifs pour des prestations effectuées par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Notaire Alfred Cartuyvels.

HISTORIQUE

Le notaire Alfred Cartuyvels a exercé de 1884 à 1912 à Braives.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le notaire est un officier public, nommé par le Roi. Sa compétence couvre trois grands domaines du droit : le droit immobilier (achat, vente de biens immobiliers, emprunts, etc.), le droit familial (contrat de mariage, adoption, donation, succession, divorce, etc.) ainsi que le droit des affaires (constitution de sociétés, fusion, etc.).

Le notaire intervient souvent dans ces trois domaines parce que la loi impose des écrits pour constater des accords entre deux ou plusieurs parties. On appelle ces écrits actes authentiques. Le notaire et ses collaborateurs effectuent donc des recherches auprès des différentes administrations pour que l'acte soit inattaquable, tant sur le contenu que sur la forme. Ils en assurent également le suivi.

ARCHIVES

Les minutes du notaire Alfred Cartuyvels ont été versées aux Archives de l'État à Liège par le notaire Benoît Cartuyvels de Braives le 22 janvier 2018.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives couvrent la période d'exercice du notaire de 1884 à 1912.

Langues et écriture des documents

Les documents sont rédigés en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Aucun document n'a été éliminé.

Description des séries et des éléments

I. MINUTES

1	1 - 80 MINUTES. 22 AOÛT 1884 - 29 MAI 1912. 22 août 1884 - 29 décembre 1884 (n° 5-80).	1 recueil
2	2 janvier 1885 - 11 avril 1885 (n° 1-79).	1 recueil
3	14 avril 1885 - 10 août 1885 (n° 80-158).	1 recueil
4	16 août 1885 - 27 décembre 1885 (n° 160-234).	1 recueil
5	6 janvier 1886 - 6 avril 1886 (n° 3-86).	1 recueil
6	6 avril 1886 - 12 août 1886 (n° 88-174).	1 recueil
7	17 août 1886 - 31 décembre 1886 (n° 176-261).	1 recueil
8	3 janvier 1887 - 21 avril 1887 (n° 1-88).	1 recueil
9	22 avril 1887 - 2 août 1887 (n° 89-176).	1 recueil
10	2 août 1887 - 31 décembre 1887 (n° 177-262).	1 recueil
11	1er janvier 1888 - 29 avril 1888 (n° 1-89).	1 recueil
12	29 avril 1888 - 7 août 1888 (n° 70-178).	1 recueil
13	9 août 1888 - 31 décembre 1888 (n° 179-267).	1 recueil
14	4 janvier 1889 - 17 avril 1889 (n° 1-94).	1 recueil

15	19 avril 1889 - 7 août 1889 (n° 96-183).	1 recueil
16	7 août 1889 - 30 décembre 1889 (n° 184-273).	1 recueil
17	16 janvier 1890 - 13 avril 1890 (n° 1-84).	1 recueil
18	15 avril 1890 - 19 août 1890 (n° 85-199).	1 recueil
19	19 août 1890 - 26 décembre 1890 (n° 200-283).	1 recueil
20	6 janvier 1891 - 20 avril 1891 (n° 2-80).	1 recueil
21	25 avril 1891 - 20 août 1891 (n° 81-158).	1 recueil
22	20 août 1891 - 31 décembre 1891 (n° 159-235).	1 recueil
23	3 janvier 1892 - 26 avril 1892 (n° 2-97).	1 recueil
24	1er mai 1892 - 2 septembre 1892 (n° 100-198).	1 recueil
25	4 septembre 1892 - 29 décembre 1892 (n° 200-290).	1 recueil
26	6 janvier 1893 - 15 avril 1893 (n° 2-106).	1 recueil
27	15 avril 1893 - 11 août 1893 (n° 107-204).	1 recueil
28	13 août 1893 - 31 décembre 1893 (n° 205-306).	1 recueil
29	5 janvier 1894 - 29 avril 1894 (n° 1-74).	1 recueil
30	29 avril 1894 - 27 juillet 1894 (n° 75-142).	1 recueil

31	29 juillet 1894 - 21 décembre 1894 (n° 144-222).	1 recueil
32	11 janvier 1895 - 15 juin 1895 (n° 1-109).	1 recueil
33	18 juin 1895 - 22 décembre 1895 (n° 110-186).	1 recueil
34	2 janvier 1896 - 30 mars 1896 (n° 1-84).	1 recueil
35	3 avril 1896 - 25 août 1896 (n° 86-180).	1 recueil
36	25 août 1896 - 30 décembre 1896 (n° 181-263).	1 recueil
37	3 janvier 1897 - 6 avril 1897 (n° 1-73).	1 recueil
38	6 avril 1897 - 22 août 1897 (n° 74-149).	1 recueil
39	22 août 1897 - 26 décembre 1897 (n° 150-220).	1 recueil
40	2 janvier 1898 - 5 mai 1898 (n° 1-79).	1 recueil
41	5 mai 1898 - 8 septembre 1898 (n° 80-158).	1 recueil
42	9 septembre 1898 - 29 décembre 1898 (n° 159-236).	1 recueil
43	2 janvier 1899 - 14 avril 1899 (n° 2-74).	1 recueil
44	14 avril 1899 - 26 juillet 1899 (n° 75-147).	1 recueil
45	17 août 1899 - 29 décembre 1899 (n° 149-221).	1 recueil
46	1er janvier 1900 - 3 avril 1900 (n° 1-71).	1 recueil
47	4 avril 1900 - 13 août 1900 (n° 74-144).	

		1 recueil
48	16 août 1900 - 31 décembre 1900 (n° 145-214).	1 recueil
49	4 janvier 1901 - 9 avril 1901 (n° 1-84).	1 recueil
50	12 avril 1901 - 4 septembre 1901 (n° 86-171).	1 recueil
51	4 septembre 1901 - 30 décembre 1901 (n° 172-252).	1 recueil
52	2 janvier 1902 - 9 mai 1902 (n° 1-84).	1 recueil
53	10 mai 1902 - 3 octobre 1902 (n° 85-176).	1 recueil
54	3 octobre 1902 - 31 décembre 1902 (n° 177-248).	1 recueil
55	2 janvier 1903 - 21 avril 1903 (n° 1-84).	1 recueil
56	23 avril 1903 - 8 septembre 1903 (n° 86-178).	1 recueil
57	8 septembre 1903 - 31 décembre 1903 (n° 179-256).	1 recueil
58	1er janvier 1904 - 1er juin 1904 (n° 1-110).	1 recueil
59	2 juin 1904 - 31 décembre 1904 (n° 111-223).	1 recueil
60	5 janvier 1905 - 28 avril 1905 (n° 2-82).	1 recueil
61	1er mai 1905 - 21 août 1905 (n° 83-162).	1 recueil
62	29 août 1905 - 29 décembre 1905 (n° 167-241).	1 recueil
63	2 janvier 1906 - 19 avril 1906 (n° 1-100).	1 recueil

64	19 avril 1906 - 19 septembre 1906 (n° 101-200).	1 recueil
65	20 septembre 1906 - 31 décembre 1906 (n° 201-281).	1 recueil
66	4 janvier 1907 - 27 mars 1907 (n° 1-84).	1 recueil
67	28 mars 1907 - 16 juillet 1907 (n° 87-171).	1 recueil
68	22 juillet 1907 - 27 décembre 1907 (n° 175-257).	1 recueil
69	6 janvier 1908 - 10 juin 1908 (n° 1-115).	1 recueil
70	10 juin 1908 - 26 décembre 1908 (n° 116-231).	1 recueil
71	2 janvier 1909 - 6 avril 1909 (n° 2-100).	1 recueil
72	9 avril 1909 - 13 août 1909 (n° 101-200).	1 recueil
73	13 août 1909 - 29 décembre 1909 (n° 201-280).	1 recueil
74	3 janvier 1910 - 22 avril 1910 (n° 1-99).	1 recueil
75	23 avril 1910 - 1er septembre 1910 (n° 101-202).	1 recueil
76	5 septembre 1910 - 29 décembre 1910 (n° 203-293).	1 recueil
77	2 janvier 1911 - 22 avril 1911 (n° 1-107).	1 recueil
78	27 avril 1911 - 28 juillet 1911 (n° 110-218).	1 recueil
79	1er août 1911 - 29 décembre 1911 (n° 219-320).	1 recueil

80

3 janvier 1912 - 29 mai 1912 (n° 1-89).

1 recueil